

## 1. Bienvenue

Valérie ouvre la séance à 9h32 en souhaitant la bienvenue à tout le monde à Martigny-Bourg pour notre Assemblée Générale, en remerciant le chœur Saint-Michel pour l'organisation de cette dernière.

Elle salue en particulier la présence de notre Président d'honneur, Robert Gay-des-Combes, ainsi que de nos membres d'honneur, Mmes Françoise Luy et Christine Thétaz. Elle excuse l'absence de Mme Elisabeth Bruchez, membre d'honneur.

Elle salue également la représentante de l'autorité communale, Mme Sandra Moulin, qui nous transmettra son message en fin d'assemblée.

Une minute de silence est réalisée en mémoire des défunts, le chant « Signore delle Cime » est entamé.

L'ordre du jour, transmis avec la convocation, est adopté sans modification.

## 2. Contrôle des présences

Sont excusés : Le chœur d'enfants La Croche-Chœur de Riddes ainsi que la Lyre d'Evionnaz.

Nombre de délégués présents : 65 sociétés / 59 bulletins de vote distribués.

## 3. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs choisis par Valérie sont : Mme Monique Biollay de l'Echo des Cimes de Vérossaz et notre banneret cantonal M. Frédéric Barman.

## 4. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 04.11.2023 au Levron

Aucune lecture n'est demandée par l'Assemblée, le dernier procès-verbal est donc approuvé. Elle profite pour remercier la secrétaire pour avoir rédigé ce PV. La secrétaire remercie dans ce PV, Christophe qui l'a magnifiquement rédigé car celle-ci était absente lors de la précédente AG.

## 5. Mot de la présidente

Voici les paroles prononcées par Mme Valérie Guigoz :

Je suis particulièrement heureuse de vous retrouver, ici à Martigny-Bourg, après la fête mémorable que nous avons eu la chance de vivre l'année dernière au Levron. La magie de cet événement populaire au sens le plus noble du terme a été de permettre à tous les passionnés, mélomanes et choristes, de se rencontrer en toute simplicité dans la plus grande convivialité. Si le chant est un délassement pour ceux qui l'entendent et jusqu'à un certain point pour ceux qui l'exécutent, il ne faut pas se dissimuler que, pour ces derniers, sa pratique exige parfois une somme importante de travail. Quelle que soit l'aptitude de chacun, ce n'est que par de longues et fréquentes mises au point en commun que vous avez pu offrir à tous les visiteurs et auditeurs de cette fête deux magnifiques concerts, le rapport général du jury qui vous a été transmis en est la plus irréfutable preuve. J'ai eu personnellement la chance de pouvoir jouir de superbes interprétations, et j'y inclue le mémorable chant d'ensemble, faisant oublier, pour un temps, critiques, peines et soucis. Ne dit-on pas du reste que l'art choral réveille en nous parfois des sentiments profonds de joie que nous n'avons pas toujours le loisir d'exprimer. Je suis extrêmement sensible au développement de cet art dans notre belle région bas-valaisanne, car le chant choral n'a pas de frontières, c'est un formidable fédérateur, capable d'effacer tout à la fois, les barrières de l'âge, de la langue, des origines sociales ou culturelles. Je dirais pour conclure que le chant a pour moi le pouvoir d'enrichir les hommes entre eux. Alors, merci à la Voix de l'Alpe et son comité d'organisation d'avoir su donner le meilleur d'eux-mêmes pour nous accueillir sur le balcon du Val de Bagnes. Je ne doute pas que l'année prochaine, dans les rues de Martigny-Bourg, nous retrouvions la même convivialité et c'est avec une impatience non-dissimulée que je me permets de me réjouir intensément de cette prochaine rencontre.

## 6. Présentation des comptes

Mme Claire-Lise Chabbey, caissière, présente les comptes du 04.11.2023 au 25.10.2024 et annonce une augmentation de fortune de CHF 326.80.

Valérie la remercie pour son travail tout au long de l'année. Elle passe la parole aux vérificateurs, qui étaient cette année : le chœur d'hommes du Levron La Voix de l'Alpe et le Chœur St-Michel de Martigny-Bourg.

## 7. Rapport des vérificateurs (Le Levron et Martigny-Bourg)

M. Michaël Emonet et Mme Patricia Coppet attestent de la bonne tenue et de l'exactitude des comptes et en demande décharge à l'Assemblée. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

## 8. Fixation du montant de la carte de fête

Le comité propose de maintenir le montant de la carte de fête à Fr. 30.- pour les adultes et Fr. 20.- pour les chœurs de jeunes.

Concernant les chœurs d'enfants, notre souhait est de baisser le montant de la carte de fête à Fr. 5.- puisque, à l'instar de la fête des enfants au Levron, les chœurs d'enfants ont manifesté une nette préférence à se munir d'un pique-nique, plutôt que du service d'un repas. Il est bien entendu que le très attendu goûter à la fin de la manifestation est toujours d'actualité.

L'assemblée approuve ses montants.

## 9. Rapport de la Commission de Musique (CM)

### 9.1 Rapport de la 52ème Fête de chant du Levron – Paroles prononcées par Solange Besson :

Les 3, 4 et 5 mai derniers, 7 chœurs d'enfants et 34 chorales d'adultes de notre groupement ont pris de la hauteur et ont découvert, pour la plupart, un bien charmant village situé dans un cadre magnifique, avec une vue à tomber !

Le Levron, ses choristes de la Voix de l'Alpe, les épouses des choristes de la Voix de l'Alpe, les villageois, tout, absolument tout le monde s'était mis en quatre, que dis-je, en huit ou même plus pour mener à bien cette véritable gageure : organiser une telle manifestation dans ce village-là ! Rien n'a été facile. Mais rien n'a fait peur aux vaillants organisateurs. Les maisons, les ruelles du Levron ont été décorées dans ses moindres recoins. Les podiums et des bars pittoresques ont permis des partages festifs et chaleureux. Les odeurs qui s'échappaient du four banal durant tout le week-end, les cressins sublimes qui en sortaient et qu'on s'arrachait presque... On savait que là-haut on sait faire la fête, on n'a pas été déçus !!

Le rapport général du jury, que votre président ou présidente vous a peut-être lu en répétition, témoigne de cet accueil chaleureux, du cadre magnifique et du bon déroulement de toute la fête. Les membres du jury ont aussi relevé la bonne santé chorale de notre groupement. Le bas-Valais chante et chante bien ! Ce rapport nous propose aussi des outils intéressants pour progresser. Merci, chers présidents et présidentes, de bien transmettre à votre chef.

Pour la première fois, nous avons limité à 5 le nombre de personnes pour le rapport du jury. Tous les membres du jury ont dit que ça a très bien fonctionné. L'autorisation d'enregistrer a, je l'espère, facilité le compte-rendu ultérieur à vos choristes. Nous avons eu quelques chœurs qui nous ont demandé s'ils pouvaient quand même aller à ce rapport avec l'ensemble de la chorale. Mon refus n'a pas été forcément compris. Je me permets donc d'expliquer à nouveau le pourquoi de cette formule : L'horaire des aubades est simultanément avec l'horaire du rapport des jurys. Ce qui veut dire que pendant que 3 chorales se produisent sur les podiums, 3 autres sont dans la salle avec leur jury, 3 autres sont en route pour y aller et 3 autres en reviennent tranquillement. Les chanteurs se croisent dans les couloirs de l'école, papotent... Pas besoin d'avoir la bosse des maths pour comprendre qu'il ne reste plus grand monde pour écouter les aubades !

Nous voulons que ce temps soit convivial, qu'il permette de nous écouter les uns les autres, de chanter ensemble et bien sûr de boire un coup au bar du podium, histoire aussi de soutenir et remercier les organisateurs qui ne ménagent pas leur sueur ni leur budget pour construire ces podiums et bars.

Merci à vous, chers présidents, d'expliquer à votre directeur ou directrice les raisons de ce changement. Car nous garderons cette manière de faire. La messe du dimanche matin a été un moment particulièrement fort de la fête. Le mot Vibrato y a déployé tout son sens. Les voix réunies des choristes du chœur d'hommes paroissial du Châble et de la Voix de l'Alpe du Levron (oui, vous avez bien entendu ! des choristes du Levron ont chanté après, disons... quelque chose comme 2 heures de sommeil), ces voix donc ont vibré et fait vibrer magnifiquement toute l'assemblée.

Bravo et surtout merci !

Le comité et la commission de musique auraient souhaité, comme il est demandé dans le cahier des charges de la fête, avoir un débriefing avec le CO de la fête du Levron. Celui-ci n'a pas eu lieu. Que les choristes de la Voix de l'Alpe et leur comité d'organisation soient encore chaleureusement remerciés d'avoir déployé ces wagons d'énergie, de travail et d'enthousiasme qui nous ont permis de nous retrouver, de chanter et de vivre ces moments de fête. Nous en sommes tous redescendus heureux !

### 9.2. Tournus

Vous avez reçu la répartition des sociétés pour les 2 jours de fête. Pour la prochaine fête, l'exercice d'équilibre entre les 2 jours a été un peu plus difficile. En effet, la colonne « samedi » était bien plus longue que la colonne « dimanche ». Un très grand merci aux chorales qui ont été d'accord d'arranger nos bidons ! S'il y a encore des soucis à propos de jour de fête, venez vite vers nous. Jusqu'ici, je crois que toutes les demandes de changement ont pu être satisfaites.

### 9.3. Chants d'ensemble

Les titres des chants d'ensemble vous ont été transmis. Il s'agit de

- Chœur mixte : « Sentiers valaisans » de Georges Haenni.
- Chœur d'hommes : « Chanson pour un ami lointain » de Kaelin et Gardaz
- Chœur de dames ; « Arc-en-ciel » de Bernard Schulé

### 9.4. Inscriptions

Vous allez recevoir au mois de décembre le formulaire de participation à la fête. Il comprend l'indication des pièces pour le Jury ainsi que l'envoi des partitions. Nous vous rendons attentifs au fait qu'il vous est demandé 3 exemplaires de chaque pièce. Deux sont envoyés aux jurys. Pour le 3<sup>ème</sup> exemplaire, il est capital que la partition soit originale et non pas une photocopie. Cette partition est en effet destinée à enrichir le fonds de partitions de l'AVCC. Maintenant que ce fonds est intégré à la Médiathèque Valais, ce n'est plus possible de travailler avec des photocopies. Soit la partition est originale, soit ils doivent la détruire. Alors merci de jouer le jeu.

Merci de rappeler à votre chef de bien minuter les chants choisis pour ne pas dépasser 6 minutes de musique.

Le nombre de choristes inscrit sur ce bulletin correspond aussi au nombre de repas commandés et donc facturés. Jusqu'au mois de mai, nous comprenons bien qu'il peut y avoir des changements. Mais vous ne pouvez en aucun cas modifier la facture si des repas n'ont pas été consommés. Il s'agit juste d'être correct avec les organisateurs qui les paient, eux, ces repas. Je vous enverrai un mail un bon mois avant la fête pour vous demander de vérifier s'il y a des changements quant à ce nombre. Si je ne reçois pas de réponse de votre part, le nombre indiqué sur le bulletin d'inscription fera foi.

### 9.5. Formation

Pour l'instant, il n'est pas prévu de remettre sur pied nos 4 matinées de cours de lecture musicale et de pose de voix. Nous devons coordonner nos initiatives avec la fédération cantonale et ne pas faire de doublons.

La Fédération cantonale soutient la formation des chorales. Elle subventionne à hauteur de 50% les chœurs qui font appel à un coach vocal professionnel pour venir quelques fois en répétition. C'est vraiment intéressant. Les chœurs qui ont fait la démarche, d'après les échos que j'en ai, sont ravis. Le planning des différentes formations sera publié au courant de l'automne. Soyez-y attentifs. Nous avons reçu dernièrement les infos concernant un cours d'initiation à la direction chorale. Pour donner de l'assurance à vos choristes qui se chargent des partielles par exemple. Nous comptons sur vous pour transmettre ces infos et encourager vos ouailles ! C'est tout bénéf pour vos sociétés !

Solange remercie pour leur présence ce matin et pour l'engagement des sociétés, pour l'art choral de notre coin de pays. Elle passe la parole à Catherine pour le volet Fête des enfants.

9.6. Rapport fête de chant Levron mai 2024. Paroles prononcées par Catherine Abbet :

Merci au comité d'organisation de la fête du Levron. En effet, il a fallu relever le défi d'accueillir près de 500 enfants dans le joli village de montagne et la mission a été remplie ! Les enfants ont pu découvrir un lieu de fête particulièrement bien décoré et chaleureux. Les animations dans les podiums ont rempli le village de jolis chants et le concert final a été à nouveau un très beau moment de partage. C'est un réel cadeau que nous offrent tous ces petits chanteurs réunis. Bravo et Merci aux directrices pour leur travail assidu, leur énergie, leurs compétences mises au service des enfants tout au long de l'année. C'est grâce à elles que l'on peut vivre des si belles émotions durant la fête ! Cette fête de chant était une première pour plusieurs raisons : déplacement au vendredi pour des raisons d'organisation, pique-nique tiré du sac au lieu du repas, absence de jury.

C'était aussi les premières véritables retrouvailles pour les chœurs d'enfants depuis la dernière fête avant Covid. Pour l'année prochaine, je me réjouis de la fête qui se déroulera de manière traditionnelle le samedi matin 3 mai à Martigny-Bourg. Environ 500 enfants sont annoncés présents, vous les retrouverez lors des aubades, devant le jury ou encore lors du concert final. Cette année, je serai accompagnée par Vidhya Philippon qui remplace Christophe à la commission des enfants. Merci à toi Vidhya et bienvenue parmi nous !

Je conclurai en remerciant tous les membres du comité du groupement et de la commission de musique pour leur amitié et leur soutien durant cette année particulière.

## 10. Admissions / Démissions

Nous avons l'immense plaisir de vous annoncer la naissance d'un nouveau chœur d'enfants et sa demande d'intégration dans notre Groupement. Il s'agit du chœur de Collombey-Muraz. Une salve d'applaudissement est demandée pour Mme Rose-Marie Chervaz, l'instigatrice de sa fondation.

## 11. Nominations statutaires

Nous avons la chance de vous annoncer ce matin deux nouvelles arrivées dans notre commission de musique. Mme Vidhya Theler et Mme Renata Côte Szopny.

Présentation de Vidhya par Christophe qui le remplacement particulièrement dans l'organisation de la fête des enfants :

*La mise sur pied, chaque année, d'une rencontre festive, rassemblant, durant une demi-journée, environ 500 enfants, demande des compétences administratives, organisationnelles et musicales. Mais il faut aussi savoir être pédagogue, voire même parfois diplomate... sans oublier une énergie et une créativité débordante.*

*Ces qualités, Vidhya Theler les possède. Enseignante dans les écoles primaires de Fully, jeune mariée et future maman, elle pratique l'art choral depuis petite. D'abord au chœur d'enfants Les Saxéphones, puis comme membre, durant 12 ans, du Chœur des Jeunes Flamme de Fully. Une choriste engagée, puisqu'elle y a occupé les postes de membres du comité, teneur de registre, sous-directrice, secrétaire, présidente, puis directrice. Elle dirige également, depuis bientôt 10 ans, le Chœur d'enfants Les Castagnettes de Fully-Charnot. Désireuse de s'investir plus encore pour les chœurs d'enfants, Vidhya a accepté de former un duo de choc avec Catherine et c'est avec plaisir que le comité l'a accueillie et vous transmet cette bonne nouvelle !*

Présentation de Renata, par Solange, présidente de la Commission de musique

*Mme Côte-Szopny commence à se faire connaître dans notre groupement car elle ne dirige pas moins de 3 chorales : le chœur mixte de St-Maurice, le chœur de d'hommes de Vérossaz et l'Ensemble d'Outre-Rhône de Collonges/Dorénaz. Renata vient de Pontarlier, d'origine polonaise, elle enseigne au Conservatoire dans les classes de chants. Passionnée de musique, elle en fait son métier, elle est chanteuse, cheffe de chœur, elle peut aussi diriger des orchestres et elle est arrivée dans notre coin de pays, grâce à une annonce du chœur de St-Maurice. Son enthousiasme, son énergie incroyable et sa joie de communiquer la musique font merveilles. Elle ne peut malheureusement pas être présente aujourd'hui mais elle se réjouit de prendre ses fonctions et nous sommes également ravis de l'accueillir au sein de la commission de musique. Chaleureux applaudissements.*

Après les bonnes nouvelles viennent en général les moins bonnes.... Notre vice-Président Christophe Albasini nous quitte pour des raisons professionnelles.

*Cher Christophe,*

*Dire merci est le ciment de la politesse dans la bonne coexistence sociale. C'est un petit cadeau immatériel que j'ai l'honneur de t'offrir aujourd'hui. Dans l'interaction communautaire, un merci démontre que nous avons perçu les réalisations et les actes de nos collègues et amis. Alors merci Christophe pour ta gentillesse, ta discrétion, ta disponibilité, tes coups de coude, tes coups de pieds, tes fous-rires et ta facilité à te transformer en chauffeur de taxi après les Assemblées Générales. Merci également d'avoir toujours été prêt à me remplacer lorsque mon avion manquait à l'appel sur le tarmac de Ouagadougou ou à remplacer Karine pour la prise de quelques procès-verbaux. Merci également pour ton implication à prendre en charge la partie administrative de la fête des enfants. Je te souhaite plein succès pour les nouveaux défis que tu es prêt à relever et je me réjouis de poursuivre notre collaboration pour notre prochaine rencontre de Martigny-Bourg. Bonne route à toi Christophe...*

## 12. Lieux des prochaines fêtes

Comme déjà annoncé au Levron, nous serons en 2026 à Lourtier.

En 2027, se dessine un projet d'une fête cantonale à Sion sous une forme et une organisation encore à définir.

Et en 2028, notre rassemblement se fera dans le magnifique bourg médiéval de Saillon ! Le comité remercie les responsables et les chanteurs de la Laurentia d'avoir respecté leur engagement auprès du Groupement en assumant l'organisation de ce rassemblement. L'organisation de notre fête se profile du côté de Liddes en 2029.

Valérie réitère également sa demande formulée lors de l'avant-dernière AG de Bruson, à savoir l'adaptation de notre cahier des charges pour pouvoir faire face aux difficultés toujours plus importantes à organiser ces rassemblements dans nos petits villages bas-valaisans.

## 13. Présentation de la Fête de Chant 2025

Mme Sandra Moulin, Présidente du comité d'organisation présente le déroulement de la prochaine fête.

Tous les renseignements sont sous : [www.fetedechant2025.ch](http://www.fetedechant2025.ch), et en annexe de ce PV, vous recevez le fichier de présentation de la fête.

## 14. Divers

Le comité tient à vous informer que, grâce à l'immense (et le mot est faible) travail de notre Président d'honneur Robert Gay-des-Combes, nous avons pu terminer le classement de nos archives et les déposer ainsi aux archives cantonales. Ce travail se fera dorénavant bien entendu au fur et à mesure par le secrétariat du Groupement, ceci nous évitera de devoir faire ce tri sur plus de 70 ans ! Merci encore Robert. Toute l'assemblée applaudit.

### Intervention de M. Frédéric Barman

M. Barman revient sur les rapports du jury lors de la fête au Levron. Il demande si un cahier des charges ou une grille existe pour l'évaluation des chorales. Après discussion avec d'autres chorales, il semble que les jurys ne soient pas tous bienveillants là où il est demandé d'être encourageants et de transmettre des commentaires constructifs.

Solange lui répond qu'il n'y a pas de cahier de charge mais une grille d'évaluation de la Société Suisse de Chorales leur est remise (nuance, expression, justesse, respect de la partition, le style, etc). Lors des différentes discussions avec les jurys, avant la fête, lors du repas du samedi midi, il ressort que pour chacun/chacune le soucis d'être positif, aidant, encourageant il est là chez tout le monde. Après chacun/chacune à sa manière de faire mais ce soucis-là est transmis par notre commission. Ils ont également le rôle d'indiquer aux chorales si leur choix de chants n'était pas le bon, bien entendu avec de la diplomatie. Il aurait été intéressant de pouvoir en discuter directement avec le jury autour d'un verre lors de la fête, mais sachez que vous pouvez vous adresser à la Commission de musique si vous avez été frustré/déçu et celle-ci fera le relai avec le jury. Le plaisir de chanter et se retrouver doit être le plus important et ce rapport ne doit pas venir gâcher la fête. N'hésitez donc pas à contacter la commission de musique.

Valérie remercie pour cette intervention, elle rappelle que dans les statuts du groupement le principal but est d'organiser un concert lors du rassemblement dont le meilleur jury est le public et l'ambiance dans l'église du Levron démontre que les prestations étaient bonnes.

#### Intervention de Mme Carole Bobillier

Mme Bobillier prend la parole pour dire un grand merci de la part du chœur mixte et du comité d'organisation et de tout un village. Ils ont tous vibrés durant cette fête de chant et cela a été possible grâce à la participation des chorales. Elle remercie d'avoir joué le jeu des transports publics, car l'accès et le parcage étaient les points négatifs de cette fête. Elle remercie pour le chant d'ensemble qui a été très apprécié. Elle remercie également le groupement pour son aide et se réjouit de la prochaine fête à Martigny-Bourg

### **15. Clôture**

Valérie remercie la commune de Martigny pour l'apéritif. Ce dernier est servi par la chorale organisatrice de cette assemblée, le Chœur Saint-Michel de Martigny-Bourg à qui nous réitérons nos vifs remerciements pour son efficacité, ainsi que pour l'aubade qu'il va nous offrir

Martigny, le 16 novembre 2024

La secrétaire  
Karine Roth

*Annexe : présentation de la prochaine fête de chant 2025*